

réserves couvrant une superficie totale d'environ 6,3 millions d'acres. Le tableau 4.22 donne la répartition de la population de ces bandes par province et par territoire. Les 29 bandes indiennes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont situées dans 59 villages qui n'ont pas été officiellement désignés comme réserves. Aucun résident permanent de Terre-Neuve n'est enregistré aux termes de la Loi sur les Indiens.

Les deux tiers environ des quelque 18,000 Inuit du Canada déclarés lors du recensement de 1971 vivent pour la plupart dans des communautés des Territoires du Nord-Ouest (11,400), et le reste, surtout dans le Nouveau-Québec (3,800), au Labrador (1,000) et dans le Nord de l'Ontario (800). Comme partout ailleurs au Canada, le taux de natalité chez les Inuit a diminué ces dernières années, mais plus rapidement et à partir d'un niveau beaucoup plus élevé. En 1971, chez la population inuit des Territoires du Nord-Ouest il était tombé à environ 38 pour 1,000 habitants, comparativement à une moyenne canadienne de 17 pour 1,000 habitants.

4.4 Ménages et familles

Cette section renferme certaines statistiques de base sur les ménages et les familles recueillies lors du recensement de 1971. On peut obtenir de plus amples renseignements en consultant les bulletins du recensement de 1971. Les bulletins se rapportant aux ménages et aux familles, qui seront publiés dans une série d'études sur les ressources humaines du Canada et qui constitueront une partie du Volume V du recensement de 1971, seront particulièrement intéressants.

4.4.1 Taille et genres de ménages

Le ménage, suivant la définition du recensement, représente une personne ou un groupe de personnes occupant un même logement. Il se compose ordinairement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer d'un groupe de personnes non apparentées, de deux ou plusieurs familles partageant le même logement, ou d'une personne seule. Les statistiques présentées dans cette section ne se rapportent qu'aux ménages privés. Les ménages collectifs, comme par exemple ceux des hôtels, motels et institutions de divers genres (qui comprennent généralement au moins 10 personnes sans lien de parenté avec le chef de ménage) ont été exclus en raison des profondes différences qu'ils présentent avec les ménages privés, différences qui pourraient fausser les caractéristiques de la taille et de la composition des ménages.

Le nombre de ménages privés au Canada est passé de 4,5 millions en 1961 à 6 millions en 1971, ce qui représente une augmentation de près d'un tiers. Le taux correspondant d'accroissement de la population était beaucoup plus faible, soit 18%. Cet écart reflète l'augmentation marquée du nombre de ménages d'une ou deux personnes, observée ces dernières années. Il ressort du tableau 4.23 que le taux d'accroissement du nombre de ménages n'était pas uniforme dans tout le pays. Durant la période 1961-71, il était de 44,6% dans les régions urbaines et de 1,9% seulement dans les régions rurales. A l'échelle provinciale, les taux d'accroissement au cours de cette période variaient de 9,1% en Saskatchewan à 45,4% en Colombie-Britannique et 60,2% au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le Québec, l'Ontario et l'Alberta étaient les seules autres provinces affichant un taux d'accroissement supérieur à la moyenne nationale.

Taille des ménages. Le tableau 4.23 indique également la taille moyenne des ménages par province pour les années de recensement 1961, 1966 et 1971. Lors du recensement de 1971, la taille moyenne des ménages canadiens était de 3,5 personnes, contre 3,7 en 1966 et 3,9 en 1961. Lors de ces trois recensements, c'est Terre-Neuve qui possédait la moyenne la plus élevée de personnes par ménage. La diminution de la taille moyenne des ménages durant la période 1961-66 était principalement attribuable à deux provinces, le Nouveau-Brunswick et le Québec, mais durant la période 1966-71 il s'est produit une nouvelle baisse dans toutes les provinces. La taille moyenne des ménages dans les régions rurales était de 3,9 personnes comparativement à 3,4 personnes dans les régions urbaines.

Ménages selon le genre. Aux fins du recensement, tous les ménages privés sont répartis en deux catégories de base: les ménages familiaux et les ménages non familiaux, selon que le ménage comprend ou non une ou plusieurs familles. Le tableau 4.24 donne la répartition des ménages suivant ces catégories pour les années de recensement 1961, 1966 et 1971.